

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1859

présenté par
Mme Brugnera, rapporteure thématique et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 25

I. – À l’alinéa 14 , substituer aux mots :

« en outre »

les mots :

« l’engagement ».

II. – En conséquence, à la fin du même alinéa, supprimer les mots :

« l’engagement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.